

ARS Occitanie COVID-19

STRATÉGIE DE PRIORISATION ET PILOTAGE DES TESTS RT-PCR

15 Septembre 2020

Stratégie de dépistage

Priorisation des délais de rendu de résultats RT-PCR

Priorisation	Indications	Délais rendez-vous	Délais rendu analyse
TESTS RT-PCR PRIORITAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale pour la réalisation d'un examen par RT-PCR Personnes contacts à risque d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 inscrite dans CONTACT-COVID et présentant un justificatif de l'assurance maladie (mail ou SMS) Personnes identifiées par l'autorité sanitaire dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage organisé autour d'une situation de transmission (cluster dans une collectivité ou une communauté ou en lien avec un évènement donné) ; Personnes identifiées comme ayant été en contact avec un cas positif par l'application STOP-COVID (justificatif à fournir) Personnels de santé 	-48h	-48h après le prélèvement
TESTS RT-PCR NON PRIORITAIRES	<p>Tous les cas non prioritaires dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Asymptomatiques, voyageurs, dépistages systématiques dans les clubs de sports Opérations de dépistage « large spectre » en ambulatoire, en milieu carcéral, entreprise, collectivité... ... 	Max 5 jours	Max 5 jours après le prélèvement

Stratégie de dépistage

Priorisation des actions de diagnostic

Les actions de diagnostic (tests des patients prioritaires) sont la priorité absolue.

Par conséquent, dépriorisation des actions de dépistage à large spectre de type « allers vers » spécifiques : Opérations Place St Pierre (Toulouse), Opération Place de la Comédie (Montpellier), Dépistage de masse dans les enceintes sportives, Opération sur les marchés...

Les opération actions de dépistage à large spectre de type « allers vers » devront dorénavant être validée par l'ARS lors des revues de tension hebdomadaire (Réunion Est et Ouest / cf – Gouvernance).

Objectif de tests par département

Un objectif de test en fonction du taux d'incidence départemental

Département	Population	Objectifs TI < 50		Objectifs TI > 50	
		Objectif (min - max)	Dont tests prio estimés	Objectif (min - max)	Dont tests prio estimés
9	152 398	1800 - 2200	360 - 440	2200 - 2700	440 - 540
11	372 705	4400 - 5300	880 - 1060	5400 - 6600	1080 - 1320
12	278 360	3300 - 3900	660 - 780	4000 - 4900	800 - 980
30	748 468	8800 - 10600	1760 - 2120	10800 - 13200	2160 - 2640
31	1 400 935	16400 - 19900	3280 - 3980	20200 - 24700	4040 - 4940
32	190 040	2200 - 2700	440 - 540	2700 - 3300	540 - 660
34	1 176 145	13800 - 16700	2760 - 3340	16900 - 20700	3380 - 4140
46	173 166	2000 - 2500	400 - 500	2500 - 3000	500 - 600
48	76 286	900 - 1100	180 - 220	1100 - 1300	220 - 260
65	226 839	2700 - 3200	540 - 640	3300 - 4000	660 - 800
66	479 000	5600 - 6800	1120 - 1360	6900 - 8400	1380 - 1680
81	387 898	4500 - 5500	900 - 1100	5600 - 6800	1120 - 1360
82	262 618	3100 - 3700	620 - 740	3800 - 4600	760 - 920
Total		69 500 – 84 100	13 900 – 16 820	85 400 – 104 200	17 080 – 20 840

Organisation de la priorisation

Organisations à mettre en place

Les deux modes d'organisation peuvent se compléter sur un même département

Organisation 1 : Lieux de prélèvement dédiés

- *Mise en place de centres de prélèvement pour prioritaires et/ou de files prioritaires dans les centres de prélèvement externes*

Exemples :

*Sur un drive, 1 ligne pour les patients prioritaires et 1 ligne pour les non prioritaires
Et/ou*

Sites de LBM pour les prioritaires et de centres de prélèvement externes pour les non prioritaires

Organisation 2 : Plages dédiées

- *Mise en place d'horaires réservées aux personnes prioritaires*

Exemple :

Le matin pour les prioritaires et les après midis pour les non prioritaires

Organisation de la priorisation

Les attendus spécifiques pour 4 agglomérations

La politique nationale en terme de priorisation prévoit des lieux de prélèvement pour les publics prioritaires. Le tableau ci-dessous précisent les attendus spécifiques pour les 4 agglomérations suivantes :

Département	Ville	Attendus	Actuel au 15/09/2020
30	Nîmes	Minimum 1 lieu dédié « prioritaires » sur l'agglomération de Nîmes	1 Drive est en place à Nîmes – nécessiter de transformer celui-ci pour le réserver aux patients prioritaires ou d'en créer un nouveau
31	Toulouse	Minimum 4 lieux dédiés « prioritaires » sur l'agglomération de Toulouse	12 Drives sont en place à Toulouse dont 4 « megadrives » permettant de mettre en place la priorisation
34	Montpellier	Minimum 3 lieux dédiés « prioritaires » sur l'agglomération de Montpellier	4 Drives sont en place à Montpellier - nécessiter de transformer ceux-ci pour les réserver aux patients prioritaires ou d'en créer de nouveaux
66	Perpignan	Minimum 1 lieu dédié « prioritaires » sur l'agglomération de Perpignan	1 Drive est en place à Perpignan – nécessiter de transformer celui-ci pour le réserver aux patients prioritaires ou d'en créer un nouveau

L'organisation proposée doit permettre d'absorber la demande en terme de tests prioritaires.

En dehors de ces modalités spécifiques d'organisation, y compris dans les agglomérations citées, l'organisation pourra être basée prioritairement sur la mise en place de plages horaires dédiées. La mise en place de lieux de prélèvement dédiés reste possible et encouragée.

Mise en place d'une application de suivi des tensions

A partir du 21 Septembre 2019, chaque laboratoire doit **OBLIGATOIREMENT** renseigner le lundi et jeudi avant 12h :

- *Sa capacité théorique maximale et sa capacité réelles actuelle de RT-PCR*
- *Ses tensions RH et matérielles*

Une application développée par le GIP e-Santé et l'Observatoire Régionale des Urgences Occitanie :

- *Questions fermées et listes déroulantes pour simplifier la saisie : 5 à 10 min maximum*
- *Accessible depuis smartphone*
- *Lien vers l'application : <https://pro.orumip.fr>*
- *Compte à créer pour chaque plateau technique → invitation mail à venir dans les prochains jours*

TENSIONS LBM

mer. 16/09

RT-PCR : nb de tests / j

Capacité Théorique

0

Capacité Actuelle

TENSIONS EX BIO

Pré-Analytique



Analytique



Post-Analytique



TENSIONS RH

Biologistes



Techniciens



Préleveurs



Administratifs



RESSOURCES MATERIELLES

Tension sur les MASQUES ?

NON



Tension sur les GANTS ?



Tension sur les SUR BLOUSES ?



Tension sur les LUNETTES ?



Tension sur les CHARLOTES ?



Tension sur les ECOUVILLONS ?



Tension sur les MILIEUX TRANSP. ECOUV. ?



Tension sur les REACTIFS ?

OUI



... précisez le stock de réactifs disponibles

... précisez les références concernées

Tension sur les AMORCES ?



Tension sur les TAMPONS DE LYSE ?



Tension sur les CÔNES ?



Autres Consommables en Tension ?



Pas de dernière saisie

Valider

Nombre de tests réalisés par laboratoire, par département et au niveau régional

Source : SI-DEP

Capacité théoriques et réelles par laboratoire, par département et au niveau régional

Source : application biologie eSanté/ORU Occitanie

Tensions RH et matérielles par laboratoire, par département et au niveau régional

Source : application biologie eSanté/ORU Occitanie

Diagnostic de la tension de tests par laboratoire, par département et au niveau régional

Source : croisement des données SI-DEP et de l'application biologie eSanté/ORU Occitanie

Nombre de lieux de prélèvements et de plage dédiées

Source : cartographie des lieux de prélèvement

Rencontres hebdomadaires des acteurs

Réunion Est : le jeudi de 11h30 à 12h30

- ARS DR (DPR/DOSA)
- ARS DD 11, 30, 34, 48, 66
- Représentants biologie GHT Ouest Audois ; Aude-Pyrénées ; Cévennes-Gard-Camargue ; de l'Est Hérault et du Sud Aveyron ; de l'Ouest Hérault ; de Lozère
- Représentants URPS biologie des départements 11 ; 30 ; 34 ; 48 ; 66

➔ Objectifs :

- *Partage des indicateurs de pilotage : SI-DEP, Tension*
- *Partage des objectifs et des difficultés*
- *Ajustements des organisations départementales dont mobilisation des laboratoires non médicaux le cas échéants*
- *Validation des opérations de dépistage à large spectre*

1 Réunion Ouest : le jeudi de 13h30 à 14h30

- ARS DR (DPR/DOSA)
- ARS DD 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
- Représentants biologie GHT Pyrénées ariégeoises ; du Rouergue ; de la Haute Garonne et du Tarn Ouest ; du Gers ; du Lot ; des Hautes Pyrénées ; Cœur d'Occitanie ; du Tarn et Garonne
- Représentants URPS biologie des départements 09 ; 12 ; 31 ; 32 ; 46 ; 65 ; 81 ; 82

Réunions départementales « mission dépistage »

- *Gérer les opérations de dépistage massif prioritaires par l'ARS*

Task force biologie ARS Occitanie

Vos interlocuteurs au sein de l'ARS Occitanie :

Benoît Ricaut-Larose | Directeur Adjoint du Premier Recours

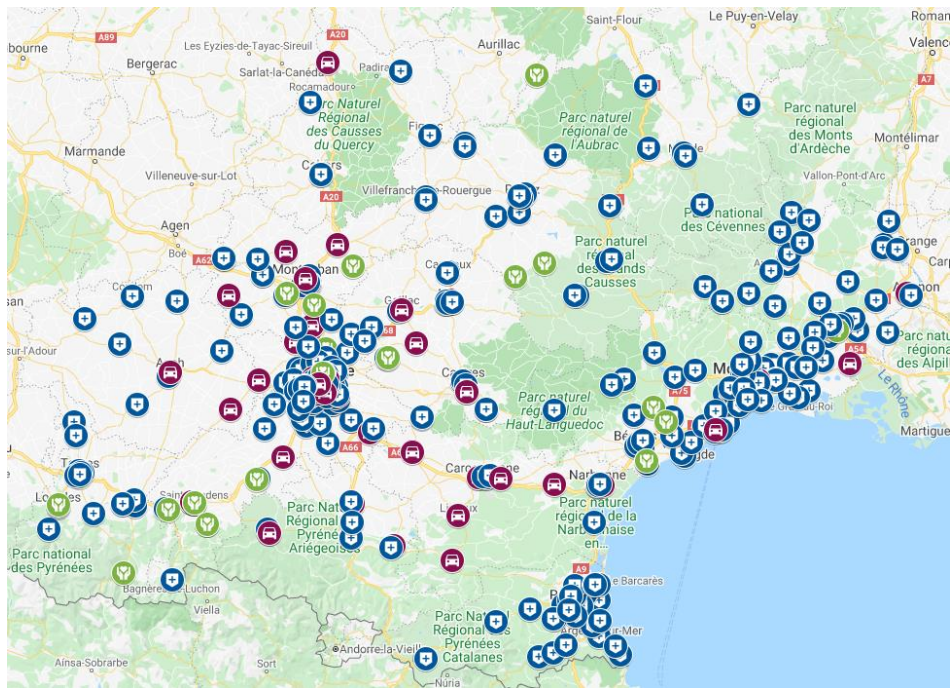
Assist. 05.34.30.26.99 | Port. 07.63.71.87.32 | benoit.ricaut-larose@ars.sante.fr

Adeline Picot | Responsable du Pôle Biologie

Port. 06.69.02.54.57 | adeline.picot@ars.sante.fr

Annexe - lieux de prélèvement

Les organisations actuelles au 15/09/2020



Dpt	Site de LBM	Drive ou Lieu éphémère
09	7	2
11	12	9
12	16	3
30	46	4
31	101	38
32	7	3
34	85	8
46	5	2
48	6	0
65	16	5
66	38	1
81	22	8
82	11	10

Dont 1 Drive à Nîmes

12 Drives à Toulouse dont 4 « megadrives » permettant de mettre en place la priorisation

Dont 4 Drives à Montpellier

Dont 1 à Perpignan

COVID19 - Lieux de prélèvement Occitanie : <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1iyZXSTtDKjO-5AC14ywDOvmvtXyZNghO&usp=sharing>